

BIODIVERSITE : SITES LUMINUS OÙ DES MESURES VOLONTAIRES ONT ETE MISES EN PLACE - statut 2019

Site	Type	Plan secteur	Inventaire biodiversité réalisé	Année de l'inventaire	Nature des mesures compensatoires obligatoires le cas échéant	Mesures volontaires
Ampsin	Hydraulique	Zone industrielle	Non (NA)	NA	néant	Pas d'espace disponible
Andenne	Hydraulique	Zone urbaine	Non (NA)	NA	néant	Pas d'espace disponible
Angleur	Thermique	Zone urbaine	Non	NA	néant	Site pilote : 344 m2 de pré fleuri + 25m haie gourmande depuis 2014
Berloz 2	Eoliennes	Zone agricole	Oui	2009-2011	néant	Convention avec la commune de Geer : transformation de bassins de décantation en mares pour la biodiversité - convention tourisme didactique
Floriffoux	Hydraulique	Zone industrielle	Non (NA)	NA	néant	4 colonies d'abeilles 2014-2017, 3 colonies à partir de mai 2017
Grands Malades	Hydraulique	Zone industrielle	Non (NA)	NA	néant	3 colonies d'abeilles 2014-2017, 2 colonies à partir de mai 2017
Ham	Thermique	Zone industrielle	Non	NA	néant	Aucune mesure en ce moment (très peu d'espace disponible)
Harelbeke	NA (fermé)	NA (fermé)	Non	NA	néant	NA
Ivoz Ramet	Hydraulique	Zone industrielle	Non (NA)	NA	néant	Pas d'espace disponible
Izegem	Thermique	Zone industrielle	Non	NA	néant	NA
Lixhe	Hydraulique	Zone industrielle	Non (NA)	NA	néant	En 2016, plantation d'un pommier basse tige, d'une haie gourmande et d'un pré fleuri.
Monsin	Hydraulique	Zone industrielle	Non (NA)	NA	néant	Pas d'espace disponible
Ringvaart	Thermique	Zone industrielle	Oui	1994	Zone verte tampon de 10 mètres de large dans le premier permis, valable jusqu'en 2014	Zone verte tampon maintenue en place + 2 ruches depuis 2014
Seraing	Thermique	Zone industrielle	Oui	1990	néant	Zone de 5000 m² réservée au fauchage tardif de 1999 à 2009 / 3700 m² depuis 2009 + 3 colonies d'abeilles en 2014-2017 / 2 colonies à partir de mai 2017

NB : Tous les sites hydrauliques sont en-dessous du seuil pour les inventaires de la biodiversité.